



Auslandschweizer
Organisation (ASO)

APPEL A CANDIDATURES POUR LES PROCHAINES ELECTIONS AU CONSEIL DES SUISSSES DE L'ETRANGER – MANDAT DE 4 ANS : 2025-2029

C'est en collaboration étroite avec l'Organisation des Suisses de l'Etranger (OSE/Swisscommunity), que l'UASF (Union des Associations Suisses de France) organise encore cette année les élections de ses 12 délégués au Conseil des Suisses de l'Etranger (CSE), appelé également « Parlement de la Cinquième Suisse » pour un mandat de 4 ans (2025-2029). Alors,

- si vous êtes intéressés par la vie politique en Suisse et vous sentez concernés par les conséquences qu'elle peut avoir sur la vie, les droits et les intérêts de vos compatriotes, Suisses de France et du reste du monde,
- Si vous êtes prêts à consacrer quelques jours par an à cette mission passionnante et valorisante qui vous permettra de rencontrer deux fois par an des compatriotes du monde entier, étudier – et si possible résoudre- les problèmes très différents soumis au CSE
- Si vous êtes membre d'un club suisse affilié à l'UASF ou sur le point de le devenir
- Si vous êtes d'accord de relater, dans les clubs suisses et lors des réunions consulaires de votre région, les informations en provenance du CSE, de les expliquer et d'encourager vos compatriotes à s'y intéresser en participant, entre autres, aux votations en Suisse

Vous êtes prêts à présenter votre candidature à ce poste !

Pour postuler à ce mandat de 4 ans (2025-2029), il vous sera demandé impérativement :

- **d'être de nationalité suisse** (copie de votre pièce d'identité suisse svp)
- **d'être majeur**
- **être immatriculé au Consulat suisse de votre région de résidence**
- **d'être inscrit sur les listes électorales de votre canton d'origine**
- **de pratiquer une ou plusieurs langues officielles de Suisse (en particulier FR et ALL)**
- **de s'engager à participer aux réunions du CSE** qui ont lieu deux fois par an en Suisse (mars et août) ainsi qu'aux réunions organisées par zoom (une à deux fois par an. Les frais de déplacement sont à la charge du délégué.
- **d'envoyer une lettre de motivation accompagnée d'un CV, d'une photo (format identité) et d'une lettre de recommandation du président de club dont vous êtes membre.**

NB: Chaque délégué élu devenant, de fait, membre du Comité de l'UASF, celui-ci s'engagera également à participer aux réunions de Comité de l'UASF qui ont lieu la veille de chaque réunion du CSE, en Suisse ou par zoom, ainsi qu'au congrès annuel de l'UASF qui a lieu chaque année dans une ville différente, le dernier week-end d'avril. (En 2025, du 25 au 28 avril 2025 à Amélie-les-Bains (Pyrénées-Orientales))

Un cahier des charges détaillé est disponible sur le site de l'OSE en cliquant sur le lien suivant :

<https://www.swisscommunity.org/fr/elections/decentralisees-indirectes>

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter la présidente de l'UASF au 06.16.73.43.43 ou par mail : fmilletleroux@gmail.com

Date limite d'envoi des candidatures : 23 décembre 2024 à l'adresse mail : fmilletleroux@gmail.com

A bientôt !